

OMIA obtient la certification « Origine France Garantie » !



AFNOR Cert. 101929

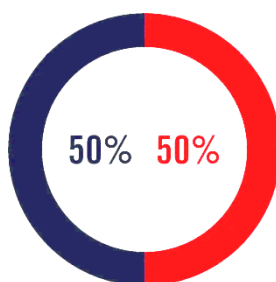


Nos clients reconnaissent l'importance du « fabriqué en France » et ses conséquences sur l'emploi Français ainsi que la Qualité associée à cette reconnaissance. Pour faire valoir et reconnaître la qualité et l'origine française de ses équipements, OMIA s'est engagée dans une démarche de certification « Origine France Garantie ». Nous sommes fiers d'annoncer l'obtention de cette certification **pour la première fois décernée à un fabricant d'équipements de préparation et d'application peinture.**

Mais au fait, c'est quoi l'OFG ? La certification « Origine France Garantie » assure aux consommateurs la traçabilité d'un produit en donnant une indication de provenance claire et objective.

L'obtention de la certification se fait sur deux critères cumulatifs que les entreprises doivent nécessairement satisfaire pour l'obtenir :

Entre 50% et 100% du prix de revient unitaire (PRU) est français,



Le produit prend ses caractéristiques essentielles en France.

La certification obtenue concerne 2 gammes d'équipements (Machines de réparation Automobile et Machines Industrielles) pour 9 références (aires de préparations, cabines de peinture liquide (Auto et Industrie), cellules de réparations rapides, laboratoires, cabines de peinture poudre, étuves, machines de préparations, cabines de ressuage) pour **24 produits** !

Cette certification nous sera remise officiellement **au salon EQUIP'AUTO, sur notre stand 1 E 065**, demain, **vendredi 21/10/22 à 11h des mains de Gilles ATTAF**, Président de la certification « Origine France Garantie ».